

## OBJECTIFS

Le but de cette école est de faire découvrir aux enfants leurs potentialités physiques et leur permettre d'avoir un aperçu des différentes pratiques sportives.

Cette sensibilisation leur permettra de faire le choix d'une activité en toute connaissance de cause, après une ou plusieurs années de fréquentation.

Dans cette optique, plusieurs objectifs seront poursuivis :

- Appréhender différentes activités sportives de manière ludique
- Développer les habiletés motrices
- Transmettre le goût de l'effort
- Apprentissage des règles et du respect d'autrui

## FONCTIONNEMENT

**Tous les mercredis matins**, excepté pendant les vacances scolaires, les sportifs en herbe se retrouvent au gymnase du Monceau de **9h00 à 11h00**.

L'apprentissage des sports se fait exclusivement de façon ludique. Les enfants sont répartis en 2 groupes en fonction de leur âge afin de respecter au mieux les différences de capacités physiques, de maturité et de rythme.

Durant l'année, 5 cycles familiariseront les enfants à une large palette de sports.

## INSCRIPTION

Pour des raisons pédagogiques, l'inscription annuelle est obligatoire

Début des activités : **Mercredi 08 septembre 2010**

## TARIF

	Valdoyens	Extérieurs
Année scolaire 2010 /2011	30 €	45 €

LIEU DE RENDEZ-VOUS : GYMNASSE DU MONCEAU

## Fiche d'Inscription

Nom, prénom de l'enfant .....

né le : .....

Adresse .....

☎ Domicile .....

☎ Travail parents .....

☎ Portable .....

Personne à prévenir en cas d'accident ..... ☎ .....

Catégorie :     7 - 8 ans     9 - 11 ans

Je soussigné(e) (père, mère, tuteur) ..... accepte que (nom, prénom de l'enfant) ..... participe à l'école municipale des sports 2010/2011 mise en place par le Service des Sports de la Commune de Valdoie, et autorise Monsieur HUMBERT Laurent, responsable du Service des Sports, à faire pratiquer toutes les interventions médicales ou chirurgicales d'urgence en cas de besoin immédiat selon les prescriptions du corps médical consulté. Je m'engage par ailleurs, à rembourser le montant des frais médicaux.

Problème(s) de santé de l'enfant (allergies, asthme...) : .....

Je soussigné(e) (père, mère, tuteur) ..... déclare avoir pris connaissance des conditions générales et m'engage à les respecter

Je joins la somme de ..... euros,

en espèces     par chèque bancaire     par chèque postal    à l'ordre du Trésor Public

Fait à ....., le .....

Signature

# Conditions Générales

## Inscriptions

- Les inscriptions sont enregistrées (dans la mesure des places disponibles) dans l'ordre d'arrivée des fiches remplies et signées ; la priorité est donnée aux Valdoyens

## Obligations

Le responsable de l'enfant s'engage :

- à vérifier que ce dernier possède en son nom une assurance scolaire, extra scolaire ou autre le couvrant de tous risques d'accidents ou de dégradations éventuelles
- à vérifier que son assurance responsabilité civile chef de famille ou multirisques habitation ou assurance extra scolaire, couvre bien les activités sportives et, le cas échéant, s'engage à souscrire une assurance individuelle accident
- à vérifier que l'enfant possède un certificat médical de non contre indication à la pratique des sports en général, datant de moins de 3 mois

## Responsabilité

- Le responsable de l'enfant doit aviser le Service des Sports de l'arrivée, du départ de l'enfant au gymnase en dehors des horaires d'ouverture et, le cas échéant prévenir **impérativement** si l'enfant rentre non accompagné à son domicile
- La responsabilité de la Commune ne peut-être engagée pour des pertes ou vols survenus pendant l'animation sportive
- L'équipe d'encadrement décline toute responsabilité en cas d'accident survenu avant ou après les horaires de prise en charge des activités et ne peut être tenue pour responsable des dommages consécutifs aux accidents qu'en cas de faute pouvant lui être imputée

## Encadrement

- Toutes les activités sportives sont encadrées par du personnel qualifié

## Règlement

- En cas d'absence, le responsable de l'enfant s'engage à prévenir impérativement le Service des Sports au 03/84/57/64/59 pendant les horaires d'ouverture de la Mairie (8h30-12h00 / 13h30-18h00 - fermée le samedi).
- Le responsable du centre se réserve le droit de renvoi des personnes qui ne respecteraient pas les règles élaborées et dont la conduite laisserait à désirer


Renseignements Mairie de Valdoie - Service des Sports

☎ 03 84 57 64 56

# VILLE DE VALDOIE Service des Sports

## ECOLE MUNICIPALE DES SPORTS

ANNÉE SCOLAIRE 2010/2011

De 7 à 11 ans  
  
Multi-activités

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Mairie de Valdoie - Service des Sports